



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 03 mai 2018

n° 053-18 C

Objet : RS - Désignation du directeur des régies des eaux et de l'assainissement

- date de convocation le 27 avril 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi trois mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 48

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud

Daniel Grosjean

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Xavier Dullin - Henri Dupassieux -

Mustapha Hamadi - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau -

Dominique Saint-Pierre - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellian

Jean-Pierre Fressoz

Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemeret

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Roचाix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Philippe Bard à Aloïs Chassot - de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Christiane Boisselon à Driss Bourida - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Jean-Claude Davoine à Pierre Perez - de Dominique Mornand à Benoit Perrotton - de Marie Perrier à Xavier Dullin - de Dominique Pommat à Jérôme Esquevin - de Philippe Trepier à Christian Gogny

- conseillers excusés : 23

Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Françoise Bovier-Lapierre - Albert Darvey - Christine Dioux - Julien Donzel - Pierre Duperier - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Gérard Marcucci - Christian Papegay - Damien Regairaz - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alain Thieffenat - Françoise Van Wetter

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 03 mai 2018

délibération n° 053-18 C

objet **RS - Désignation du directeur des régies des eaux et de l'assainissement**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, rappelle que les régies des eaux et de l'assainissement sont des régies dotées de la seule autonomie financière et que conformément aux articles L.2221-14 et R.2221-67 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il revient au président de nommer leur directeur après avis du Conseil communautaire.

De plus, conformément à l'article R.2221-73 du CGCT, une délibération du Conseil est nécessaire pour fixer la rémunération du directeur.

Aussi, il est proposé de désigner Jean-Philippe Laplanche, ingénieur en chef au 9^{ème} échelon, en tant que directeur des régies des eaux et de l'assainissement.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la décision n° 2017-005 D du président du 15 février 2017, créant une régie à autonomie financière pour l'organisation administrative et financière, la gestion et l'exploitation du service public d'assainissement,

Vu la décision n° 2017-006 D du président du 15 février 2017, créant une régie à autonomie financière pour l'organisation administrative et financière, la gestion et l'exploitation du service public de l'eau,

Vu les statuts des régies des eaux et de l'assainissement,

Vu l'avis du conseil d'exploitation du 13 mars 2018,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : désigne Jean-Philippe Laplanche, ingénieur en chef au 9^{ème} échelon, en tant que directeur des régies des eaux et de l'assainissement.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 053-18 C

Objet de l'acte : RS - Désignation du directeur des régies des eaux et de l'assainissement

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 03 mai 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180503-lmc1H20819H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20819H1

Date de transmission en Préfecture : 22 mai 2018

Date de réception en Préfecture : 22 mai 2018